



Association pour l'Alternative en Médecine

« Pour une information sur les médecines alternatives et complémentaires en faveur de leur reconnaissance et leur intégration dans les secteurs de la médecine libérale et hospitalière »
Numéro 10 mars 2006

EDITO CHERCHEZ L'ERREUR

A en croire les bulletins triomphalistes de nos experts financiers relatant les performances annuelles à deux chiffres du CAC 40, du NASDAQ ou de l'EURONEXT 50, notre monde occidental n'a jamais été aussi riche. La croissance est au rendez-vous, les dividendes boursiers pleuvent en cataractes de miel sur les actionnaires...

Mais deux millions de chômeurs en France « plombent » les sondages de nos futurs présidentiables, le nombre de décès par cancer en France a augmenté de 63% en 20 ans, et notre pays est le premier consommateur de médicaments psychotropes au monde...
Cherchez l'erreur...

A en croire nos experts visionnaires, la Chine s'éveille comme prévu. A la suite de l'action de notre VPR préféré, l'Inde nous a acheté, entre autres, des centrales nucléaires et des avions et l'OMC se réunit tous les ans à grands frais pour parfaire le cours de notre bonheur collectif...

Mais aux confins de la banquise, le permafrost est en train de fondre et aux limites de l'atmosphère la couche d'Ozone mincit au point de nous laisser espérer des catastrophes écologiques sans précédent liées à « l'effet de serre »...
Cherchez l'erreur...

A en croire les Instituts de sondage sérieux et réputés, 47% des français utilisent l'homéopathie, l'Ostéopathie développe son influence, l'engouement vis-à-vis des Médecines Complémentaires ne cesse de croître. Efficaces, économiques, sans effets secondaires, ces pratiques ont définitivement fini pas gagner le cœur des français.

Mais l'Académie de Médecine se croit en droit de tenter d'entamer leur confiance par une volée de bois vert inique et partisane, et une revue prestigieuse, pour expliquer les effets positifs patents de cette thérapeutique, se construit une légitimité en invoquant des biais, là où il n'y a que la puissance

d'à-priori tenaces...
Cherchez l'erreur...

Il y a quelque chose d'incompréhensible dans cette attitude généralement partagée qui veut qu'on se félicite d'un côté de certaines choses en feignant de ne pas voir leurs conséquences négatives à long terme, alors que d'un autre côté, on jette l'opprobre sur d'autres en faisant mine de ne pas voir leurs **bénéfices potentiels**.

Ainsi, une majorité de citoyens français souhaite avoir la liberté d'accéder à ces Médecines, tout en revendiquant légitimement le droit à l'amélioration de la qualité des soins grâce à la science, et pourtant, pas un centime d'argent public ne va à la recherche clinique et fondamentale sur ces thèmes.

Cherchez l'erreur...

Dr Pierre Popowski

Assemblée générale du 8 novembre 2005

Draveil, Maison des Associations, Haies St Rémy

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue le 8 novembre 2005.

L'association compte 135 adhérents à jour de cotisations, le nombre des présents ou représentés était de 44, ainsi le quorum est atteint et la Présidente déclare la séance ouverte.

L'ordre du jour est le suivant :

- rapport moral,
- rapport financier,
- renouvellement des membres du conseil d'administration,
- renouvellement du bureau,
- questions diverses

Après avoir remercié les participants pour leur présence, la présidente expose le rapport moral :

L'association a organisé 2 manifestations :

le 16 octobre 2004, une conférence sur la médecine chinoise à Draveil, animée par G. Tron, Maire de Draveil et P. Triadou, enseignant et Médecin en Santé Publique au C.H.U. Necker enfants malades, Acupuncteur et Sinologue. Environ 120 personnes étaient présentes.

Le 12 décembre 2004, au théâtre D. Cardwell à Draveil, un forum sur les médecines alternatives chez l'animal en présence de vétérinaires, acupuncteurs, homéopathes et ostéopathes.

2 Bulletins ont paru n° 8 en décembre 2004 et n° 9 en octobre 2005 ainsi qu'une lettre d'information en septembre 2004.

Un projet pour 2006 est lancé, il s'agit d'un forum sur la médecine chinoise le 29 janvier à Ris Orangis.

Rapport financier :

Durant l'exercice 2004/2005 un total de cotisations de € 1587,00 a été encaissé ainsi qu'une subvention du conseil général de l'Essonne de € 650,00

Les dépenses se sont élevées au total à € 1613,09 (assurance : € 90,55, téléphone: € 221,79, organisation des manifestations : € 693,45, frais postaux : € 607,30)

A rappeler également les apports en nature tels que la mise à disposition d'un dupli copieur appartenant à monsieur Ravier et le prêt de salles par la ville de Draveil.

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Le Président du Comité scientifique de l'association, Pierre Popowski, prend la parole:

Suite à une question orale concernant la problématique de la recherche clinique en homéopathie, posée à Monsieur le Ministre de la Santé, Philippe Douste Blazy, lors de sa visite à la Ville de Draveil le 23 juin 2004, le Dr Popowski a rencontré Monsieur le Ministre le 14 septembre 2004.

L'entretien cordial, auquel assistaient Georges Tron, Député – Maire de Draveil et Dominique Dézoret, Présidente de l'APAM, a duré 35 mn, a permis au Dr Popowski de rencontrer Monsieur Alain Coulomb, Directeur de la H.A.S., ancien Directeur de l'ANAES, le 16 mai 2005.

Ce dernier entretien s'est ouvert sur l'opportunité de rencontre avec le Pr Chabot, Directeur de l'Evaluation à la HAS, le 8 juillet 2005. Cette rencontre se soldant, in fine, par une proposition d'agrément de la Société Savante d'Homéopathie comme organisme habilité à faire de l'évaluation des pratiques professionnelles chez les médecins homéopathes, ce à quoi n'importe

quelle société savante peut aspirer depuis la loi de juillet 2005.

Au total, la rencontre privilégiée avec Monsieur le Ministre n'a débouché sur rien, ou peu de choses. D'autant que la promesse de déblocage de 5 millions d'Euros de fonds publics, faite par Monsieur le Ministre, pour mettre en place une recherche clinique en homéopathie, n'a pas été tenue.

Depuis, les interlocuteurs ont changé...

Mais la volonté de faire avancer ce dossier demeure. En effet, grâce à l'aide de Georges Tron, le Docteur Popowski rencontrera Monsieur le Ministre de la Santé Xavier Bertrand le 20 décembre 2005, afin de lui poser à nouveau la question concernant la problématique de la recherche clinique en homéopathie.

Il est ensuite procédé au renouvellement du conseil d'administration: sont sortants : Dominique Désoret, Serge Bamas, Muriel Granger, Eliane Ravier, Jean-Christian Wilmes.

Sont candidats et élus à l'unanimité: Rémi Grundey, Virginie Camelin, Ghislaine Popowski, est candidat et élu à l'unanimité moins une voix: Pierre Popowski..

Le conseil d'administration se compose ainsi de : Virginie Camelin, Udo Giavarini, Rémi Grundey, Irma Knibbe, Ghislaine Popowski, Pierre Popowski, Pierre Rémy, Sophie Taylor, Georges Tron (absent excusé).

Après avoir épuisé l'ordre du jour, l'assemblée générale s'est poursuivie par une réunion du conseil d'administration.

Conseil d'administration du 8 novembre 2005

Le conseil d'administration se compose donc de : Virginie Camelin, Udo Giavarini, Rémi Grundey, Irma Knibbe, Ghislaine Popowski, Pierre Popowski, Pierre Rémy, Sophie Taylor, Georges Tron.

Le conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau:

Sont candidats aux postes de :

- président : P. Popowski
- secrétaire: I. Knibbe
- trésorière: S. Taylor

Ont été élus à l'unanimité:

- président : Pierre Popowski
- secrétaire : Irma Knibbe
- trésorière : Sophie Taylor

OSTÉOPATHES : Où EN SOMMES NOUS?

Quelques informations erronées ou mal comprises sont diffusées depuis quelques jours sur les grands médias

L'Union Fédérale des Ostéopathes de France (U.F.O.F.), la plus importante association d'ostéopathes en France, et reconnue représentative de la profession par le gouvernement, tient à vous informer de façon juste et non partisane.

Même si le paysage ostéopathique Français reste mal défini, aujourd'hui, si vous consultez un ostéopathe vous pourrez trouver dans votre ville :

1. Des ostéopathes « médecins » : Il s'agit de médecins qui ont suivi un D.U d'ostéopathie, ou celui de vertébrothérapeute.
2. Des kinésithérapeutes qui pratiquent quelques actes d'ostéopathies dans le cadre conventionné (donc remboursés) de leur profession de Masseur –kinésithérapeute.
3. Des ostéopathes : Ils sont non-médecins. Ils peuvent être d'anciens kinésithérapeutes reconvertis après avoir suivi un cursus de 6 années d'études, pratiquant exclusivement l'ostéopathie, ou bien n'être ni médecins ni kinésithérapeutes mais avoir reçu un enseignement à plein temps sur 6 ans.

Les praticiens cités en 3, sont formés pour vous recevoir sans prescription médicale, ils ont la capacité de formuler un diagnostic différentiel et donc de vous réorienter vers un autre thérapeute si cela est nécessaire. Ils peuvent lire des radios ainsi que des examens sanguins.

NON, les ostéopathes ne sont pas exonérés de la TVA. Une note de la DGI (Direction Générale des Impôts) précise que seuls les ostéopathes pratiquant dans le cadre réglementé de la profession de masseur-kinésithérapeute sont exonérés de la TVA. Aujourd'hui, aucun décret réglementant la profession d'ostéopathe n'ayant été rédigé notre profession est toujours soumise à cet impôt. Pour les ostéopathes de France, confondre ou associer les professions d'ostéopathe et de masseur-kinésithérapeute, va à l'encontre de la création d'une profession mature et responsable, consultant de premier rang (non soumise à prescription) que nous souhaitons pour l'ostéopathie.

OUI, les ostéopathes sont unis autour d'un projet commun pour la réglementation de leur profession. Cette union s'est faite autour de six associations, dont quatre ont été reconnues représentatives par le gouvernement. A.F.O (association française des ostéopathes), la C.N.O (chambre nationale des

ostéopathes : non représentative), Le R.O.F (registre des ostéopathes de France : non représentative), Le S.F.D.O (syndicat français des ostéopathes), le S.N.O.F (syndicat national des ostéopathes de France) et l'U.F.O.F (Union fédérale des ostéopathes de France).

OUI le Ministre de la Santé, Xavier Bertrand, souhaite avancer sur le dossier de l'ostéopathie. Le Ministre a nommé le Professeur Ludes pour lui remettre un travail qui servira de base à la rédaction des décrets.

OUI les ostéopathes unis souhaitent une reconnaissance de leur profession en tant que consultant de premier rang à haut niveau de compétences et de formation.

Les ostéopathes de France restent persuadés que seule une information juste pourra faire avancer correctement le dossier de l'ostéopathie.

Pierre Rémy

ET SI, ET SI ...

Et si elle avait la mauvaise idée de vouloir arriver, au-delà de tous les battages médiatiques. Bravant les peurs, soulevant de lointains, mais douloureux souvenirs : 1918...quarante à quatre vingt millions de victimes ! Ce n'est pas rien, tout de même, pas de quoi pavaner.

Le virus de la grippe aviaire n'en finit pas de muter. Si par malheur il allait, au cours de ses transformations successives, jusqu'à devenir transmissible d'homme à homme, c'en serait fait.

Il faudrait à partir de ce moment là six mois pour fabriquer le vaccin adapté à la circonstance. Les antiviraux, on le sait, n'ont aucun pouvoir préventif. Seraient-ils curatifs, à côté des mesures d'isolement et de réanimation ?

Voilà de quoi nourrir encore bien des angoisses, que ce soit auprès des responsables de la santé publique, des professionnels, et bien sûr, des populations qui n'auront que le choix de la confiance.

Il s'agira de ne pas céder à la panique, la peur ne faisant qu'attirer l'objet de la peur, c'est bien connu. Alors, sur quoi se reposer, si ce n'est l'espérance que l'épidémie s'arrêtera peut-être à la frontière du pays, ou du département, ou du moins de la commune... Nous serions face à la précarité et toute la fragilité de nos vies, qui avaient pourtant l'air plutôt bien assurées, on paye assez cher pour ça ! Sauf pépin imprévisible, bien entendu. Le voilà peut-être, le pépin imprévisible, au même titre que l'accident qui nous attend sournoisement au coin de la rue.

Et si ce scénario catastrophe faisait apparaître le rôle des médecines alternatives et complémentaires ? Ne

pourrait-on concevoir que, par leur mode d'action original et efficace, l'homéopathie, l'aromathérapie, la phytothérapie, pour ne citer qu'elles, pourraient supplanter le manque de moyens de la thérapeutique classique ? Que ce soit à titre préventif ou curatif.

Depuis des années, on connaît l'action préventive de la grippe « banale » par Influenzinum, Sérum de Yersin, Thymuline, le rôle d'Echinacea en Teinture mère, ainsi que de certaines huiles essentielles, comme Ravensara aromatica. Et pourquoi ne pas tenter, à titre curatif, des remèdes homéopathiques spécifiques, en fonction des signes propres à la maladie (en particulier Phosphorus, mais bien d'autres encore), et le même Ravensara ?

Toutes les portes restent ouvertes. Pourquoi ne pas imaginer que ces thérapeutiques, décriées par les uns, encensées par les autres, trouvent là le terrain d'une expérimentation « in vivo » à grande échelle ?

La vie est pleine de surprises et dépasse tous nos petits calculs, mais espérons qu'on n'ait pas à en venir à de telles extrémités.

Et si ?....

Udo Giavarini

Le Chlorure de Magnésium, vous connaissez ?

Existe-t-il un remède simple et peu onéreux qui traite les maladies infectieuses, stabilise le système nerveux, régularise le système digestif, atténue les effets de la vieillesse et ... a une action préventive contre le cancer ?

Eh oui, il s'agit du Chlorure de Magnésium !

DECOUVERTE

En 1915, le Professeur Delbet, éminent chirurgien et membre de l'Académie de Médecine, était mobilisé pour soigner les blessés de guerre. Il constata que les principaux antiseptiques utilisés sur les plaies avaient un effet déplorable, car ils tuaient non seulement les microbes mais également un grand nombre de cellules actives de l'organisme, altérant ainsi les moyens de défense naturelle des malades.

Il rechercha alors une substance qui permettrait d'exalter la vitalité des cellules, afin que l'organisme lui-même puisse mieux combattre l'infection. Parmi toutes les produits testées, il découvrit que **l'un d'eux, le chlorure de magnésium, avait un effet spectaculaire : en augmentant considérablement le pouvoir phagocytaire (digestion des microbes) des globules blancs, il permettait de stopper la prolifération microbienne.**

DEVELOPPEMENT DE LA METHODE

Le Professeur Delbet nomma sa méthode « **cytophylaxie** » (protection des cellules). Utilisé au départ en pansements des plaies ou par injection, le

Chlorure de Magnésium s'avéra efficace aussi par voie interne (à boire, dilué dans de l'eau) pour traiter diverses infections, l'avitamose, l'anaphylaxie, le dépérissement sénile et la cancérisation des cellules. Il mit au point la **Delbiase**, formule composée de sels halogénés de magnésium (chlorure, bromure, iodure et fluorure). Il fit alors de nombreuses expériences qui prouvèrent que la Delbiase permettait de ralentir, voire faire régresser, les tumeurs cancéreuses !

CARENCE MAGNESIENNE ET CANCER

Atteint de lésions cancéreuses dont il s'était fait opérer trois fois, mais qui malgré tout récidivaient, le Pr Delbet constata qu'après plusieurs mois de prise quotidienne de Delbiase, ses lésions avaient **disparu**. Elles ne revinrent plus jamais et il vécut jusqu'à 96 ans !

Vu la rapide augmentation du nombre de cancers, on tenta de vérifier s'il y avait un lien entre la carence magnésienne et la recrudescence des cancers. En 1928, on étudia la teneur en magnésium de l'alimentation selon les régions et on établit une carte des régions où la terre était pauvre en magnésium. Le résultat fut édifiant : on pouvait presque superposer ces zones avec celles où l'on observait l'augmentation des cancers. Les carences alimentaires en magnésium s'expliquaient essentiellement par l'appauvrissement des sols en minéraux (agriculture intensive), le blutage des farines (la farine blanche est privé d'un grand pourcentage d'éléments nutritifs) et le raffinage du sel (qui élimine toute trace de magnésium entre autres).

TRAVAUX DU PROFESSEUR NEVEU : LA POLIOMYELITE VAINCUE

En 1932, le Pr Neveu applique la méthode cytophylactique de Pr Delbet au traitement des maladies infectieuses chez l'homme et l'animal. Il parvient à des résultats extraordinaires : notamment sur la poliomyélite et la diphtérie chez l'homme, et chez l'animal la maladie de Carré du chien (forme de polio animale) et la fièvre aphteuse des bovins qui décimait les troupeaux. **De nombreux cas de poliomyélite ont été complètement guéris** en quelques jours seulement lorsque le traitement par la Delbiase était pris rapidement. Même si le traitement était entrepris tardivement, une amélioration sensible de la situation était attendue.

ACTION DES SELS MAGNESIENS

Le magnésium représente un **nutriment essentiel de la vie cellulaire animale**, et sa carence entraîne de nombreux troubles maladiés. Il participe à la bonne marche de toutes les grandes fonctions de l'organisme sans exception :

- métabolisme des glucides, protides et lipides
- excitabilité et conductibilité neuromusculaire

- processus de défense biologique, anti-stress, anti-allergique, anti-anaphylactique, anti-inflammatoire, cardioprotecteur, stimulant immunitaire etc, etc...

C'est aussi un composant **indispensable à la cellule végétale**, dont il constitue l'élément métallique de la chlorophylle, pigment nécessaire à la photosynthèse.

Les sels magnésiens augmentent la résistance et l'activité des cellules et rétablissent le bon fonctionnement cellulaire lorsque que celui-ci est atteint par une quelconque pathologie. Ils diminuent aussi l'alcalose sanguine et acidifie l'urine chez les personnes atteintes de cancer.

TROUBLES ET MALADIES TRAITÉES

Au cours des années les chercheurs ont démontré l'effet extraordinaire du chlorure de magnésium sur de nombreuses pathologies :

- traitement des **maladies infectieuses** (méningite, bronchite, angine, otite, oreillons, grippe, coqueluche, diphtérie, tétanos, poliomyélite, gastroentérite, etc...) et **maladies infantiles** (rougeole, varicelle,...) ;
- **prévention du cancer** ;
- action bénéfique sur le **système nerveux** (améliore l'état dépressif, augmente l'activité cérébrale donc la mémoire, diminue la fatigue,...) ;
- traitement des **brûlures et blessures** avec plaie ouverte (cicatrisation meilleure et plus rapide) ;
- traitement des **problèmes de peau** (acné, eczéma, psoriasis, verrues,...) ;
- atténuation des **réactions allergiques**, les effets de la **maladie de Parkinson**, de la **sclérose en plaque**, de la **sénilité** ;
- favorise la fixation du calcium et du phosphore (prévention de l'**ostéoporose**,...) ;
- prévention des **calculs biliaires** ;
- effet bénéfique en cas d'**opération chirurgicale** (permet de mieux supporter l'anesthésie, prévient toute infection post-opératoire, stabilise le système nerveux et permet de se rétablir plus rapidement) ;
- amélioration du **tonus sexuel** ;
- régularisation du **transit intestinal** (en cas de constipation ou de diarrhées) ;
- neutralise le **venin de vipère** (action anti-thrombique) ;

La liste est longue et non exhaustive.

L'usage vétérinaire est évidemment recommandé aussi.

PREPARATION ET POSOLOGIE

Diluer 20g de cristaux de Chlorure de Magnésium (sachet vendu en pharmacie) dans 1 litre d'eau peu minéralisée.

Remarque : la version naturelle, appelée Nigari, se trouve en magasin de produits biologiques et se prépare de façon identique.

Pour les adultes et les enfants à partir de 5 ans :

prendre 125 ml (un verre) de la solution obtenue selon les indications suivantes :

- en traitement de maladie aiguë (infection, fièvre, ...) : débiter par 2 ou 3 prises à 3 heures d'intervalle, puis 1 prise toutes les 6 heures pendant 48h, puis toutes les 12 heures selon l'état du malade et terminer par 1 prise au coucher pendant 1 semaine
- en traitement préventif (en cas de fatigue ou d'épidémie de grippe par exemple) ou en cas de troubles bénins sans fièvre : 1 prise matin et soir pendant quelques jours

Pour les enfants de moins de 5 ans :

chaque prise est réduite en fonction de l'âge :

- 100 ml à 4 ans
- 80 ml à 3 ans
- 60 ml à 2 ans
- au compte goutte, par cuillère à café ou à soupe en fonction de l'âge et du poids chez les nourrissons

Seul inconvénient : le goût de la solution est très désagréable... Cependant, il est amélioré par l'ajout de jus de fruits (surtout de citron), de sirop (grenadine,...) et éventuellement en le mettant au réfrigérateur.

Important :

Le Chlorure de Magnésium a un **effet laxatif**. Il s'agit d'une réaction normale et non pathologique, à ne pas confondre avec une entérite. Souvent, l'amélioration des symptômes vient avec l'apparition de selles molles (ou liquides si forte consommation), et on peut continuer le traitement. En général, la situation se régularise. Cependant, si cette réaction se prolonge, il faut diminuer la dose (surtout chez les enfants) et l'adapter à chaque individu.

Vous pouvez aussi poursuivre un autre traitement en parallèle (homéopathie, allopathie ou autre) si vous le désirez.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Il faut s'abstenir de prendre du Chlorure de Magnésium dans les cas suivants : infections urinaires à leur phase aiguë, néphrite sérieuse, insuffisance rénale grave et myasthénie.

Il est préférable de ne pas y avoir recours en cas d'hémophilie, d'hypertension artérielle ou dans les cas où le sel est déconseillé, bien qu'aucune aggravation n'ait été constatée.

CONCLUSION

Nous souffrons souvent de carences en magnésium du fait de notre alimentation. **Le Chlorure de Magnésium nous permet d'améliorer incontestablement notre état de santé, parfois de façon spectaculaire et qui plus est sans effet secondaire.** Pourquoi nous en priver ? Deux questions me viennent à l'esprit :

- 1) Comment se fait-il qu'un tel remède, si simple, peu coûteux et remarquablement efficace, ne soit pas de notoriété publique ???
- 2) Sachant que les recherches ont prouvé l'efficacité du Chlorure de Magnésium sur la grippe chez l'homme d'une part, et sur les maladies des animaux de basse-cour d'autre part (traitement de la diphtérie aviaire, du choléra aviaire, de la typhose aviaire, de la peste aviaire, etc...), ce remède a-t-il été expérimenté pour le traitement de la grippe aviaire ???

Bibliographie :

- Le Chlorure de Magnésium, un remède miracle méconnu (M.-F. Muller - éditions Jouvence - 1998)
- Biologie de la plaie de guerre (P. Delbet et N. Fiessinger – Librairie Félix Alcan – 1918)
- Politique préventive du cancer (P. Delbet – éditions La Vie Claire -1964)
- Le Chlorure de Magnésium dans l'élevage (A. Neveu – Librairie Le François -1961)
- Traitement cytophyllactique des maladies infectieuses (A. Neveu – Librairie Le François -1961)
- Comment vaincre et guérir la poliomyélite (A. Neveu)
- Traitement chimique du cancer par les oligo-éléments (R. Bijon)

- Les oligo-éléments et la santé de l'homme (F. Mirce)
- La révolution de la médecine orthomoléculaire (Bonan et Cohen)

Plusieurs sites Internet sont dédiés au **Chlorure de Magnésium.**

Sophie Taylor

BREVE...

Texte proposé par Michel Fabre

Vu sur « 30 millions d'amis »

Il y a quelques semaines, un reportage de l'émission télévisée « 30 millions d'amis » nous faisait part d'un enseignement d'ostéopathie à l'école vétérinaire de Nantes. Une soixantaine de praticiens y assistaient. Les différents vétérinaires expliquaient que les animaux ne montraient pas de crainte comme souvent, et lorsqu'ils doivent revenir, ils sont confiants. Des exemples ont été présentés avec les chevaux ; les grands haras ont recours à cette technique et les résultats sont spectaculaires.

Entre autres, une jeune vétérinaire manipulait un chat qui ne manifestait aucune agressivité et avait même l'air d'apprécier. « Certains animaux s'endorment vers le fin des soins », dit – elle !

Voyant cette émission, j'étais remplie de confiance en l'avenir. Les animaux savent nous montrer leur satisfaction, et aussi leur reconnaissance.

Jacqueline Poupelloz
Juvisy - sur - orge

Pour tout renseignement :

Association Pour l'Alternative en Médecine
75, boulevard du Général de Gaulle
91210 Draveil

e mail : associationapam@yahoo.fr

site : http://monsie.wanadoo.fr/asso_altermed

Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture d'Evry le 8 juin 2000 sous le n° 0912011656

Déclarée à la CNIL n°870146

Document imprimé par nos soins

Association pour l'Alternative en Médecine

Bulletin de renouvellement d'adhésion 2006

Nom..... Prénom âge
Adresse
Téléphone e-mail

Membre bienfaiteur au delà de 20 € o
Membre actif 10 € o

Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association*
et joins un chèque de€ à l'ordre de « l'association pour l'Alternative en Médecine,
75 boulevard du Général de Gaulle, 91210 Draveil ».

Fait le à signature